

Sud a refusé de signer le protocole de la Fonction publique hospitalière du 19 octobre 2006 qui étale le saupoudrage de mesurette jusqu'en 2009 et ne prend pas en compte les véritables revendications des professionnels hospitaliers.

IDE : Assez de mépris ; Action nationale le 24 mai 2007



> Aujourd'hui le gouvernement augmente les honoraires des infirmiers libéraux de 10% mais refuse aux salariés des augmentations salariales.

> Aujourd'hui le gouvernement veut bloquer la création des services de soins infirmiers à domicile au profit du lobbying des libéraux ! Cela signifie une libéralisation accrue de la profession infirmière au détriment de la création de postes salariés.

> Aujourd'hui, le gouvernement ne revalorise que la prime "Veil" dont l'augmentation ne couvrira même pas la cotisation à l'Ordre professionnel infirmier.

La tactique est claire.

Au lieu de répondre aux exigences de reconnaissance, la mise en place des Ordres professionnels entretient l'illusion que la profession serait prise en considération. Nous refusons que les professionnels aient à payer pour pouvoir travailler au lieu d'être rémunérés à la hauteur de leur qualification et de leurs responsabilités.

La reconnaissance, c'est pour quand ?

Pour rendre les professions paramédicales attractives et prendre en compte le niveau d'études Bac +3,

il faut :

> la reconnaissance du niveau licence,

> le reclassement au niveau de la catégorie A avec maintien du droit à la retraite à 55 ans,

> Une carrière linéaire sans barrage supprimant la classe supérieure et les quotas, afin de rendre plus motivantes les carrières et d'éviter les départs prématurés,

> de véritables mesures pour améliorer les conditions de travail.

Au-delà des promesses électorales des uns et des autres, seule une action résolue et unitaire pourra permettre de voir aboutir ces revendications.

Dans cette perspective, la fédération SUD santé-sociaux appelle à rejoindre l'initiative unitaire décidée lors de la rencontre du 12 avril dernier à l'hôpital Necker à Paris entre différents syndicats et associations professionnelles et étudiantes.

Le jeudi 24 mai, la Fédération SUD santé-sociaux participera aux manifestations organisées dans le cadre de la journée nationale de grève et appelle à la tenue d'assemblées générales et à la création de collectifs syndiqués, non-syndiqués.

Cette journée concerne l'ensemble des infirmiers, ceux des établissements publics comme ceux des établissements privés car les conventions collectives (CC51, CLCC, Croix-Rouge, CCU...) suivent avec plus ou moins de retard, les mesures décidées pour la Fonction publique hospitalière.

SUD santé-sociaux, agira, au-delà de cette journée pour obtenir la reconnaissance salariale de l'ensemble des professionnels de santé.

Un préavis de grève nationale reconductible sera déposé pour le 24 mai

Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
2 rue Henri Chevreau -
75020 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris
le 24 avril 2007